

La position de ce gouvernement est que sur le plan de l'alimentation, fondamentalement, ce qu'il faut mettre entre les mains des gens d'abord et avant tout, c'est un revenu additionnel, et ces gens pourront ensuite faire un choix plus judicieux quant à leur alimentation, si on leur fournit plus d'information et d'éducation.

[Traduction]

LE BIEN-ÊTRE SOCIAL—LA PROMESSE DU PREMIER MINISTRE AU SUJET DE L'AIDE AUX NÉCESSITEUX

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, le 23 novembre, j'ai demandé au premier ministre (M. Trudeau) quelles mesures il proposait pour faire honneur à sa promesse à la télévision que les nécessiteux auraient assez d'argent pour faire face à la hausse des prix du combustible cet hiver. J'ai demandé s'il recourrait à une nouvelle mesure législative, si le gouvernement fédéral se montrerait plus généreux aux termes du Régime d'assistance publique ou de quelle façon il s'y prendrait. Dans une réponse assez peu sensationnelle, le premier ministre a dit que sa déclaration s'inspirait de la décision prise de concert par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) et lui-même. Plus tard, le ministre a dit qu'on envoyait ce matin-là des dépêches aux ministres provinciaux. L'annonce de la peine qu'on se donnerait et des largesses était apparemment purement fédérale. Cela me semble une largesse excessive de la part du premier ministre, mais quant à l'exécution et à la mise en œuvre de la chose, cela devait être partagé avec les provinces.

Comme c'est le cas pour beaucoup de grandes annonces du premier ministre, et je pense à celle d'août dernier, il y a vraiment très loin de la coupe aux lèvres. Le gouvernement fédéral, qui, dans son échec face à la question de l'énergie, est celui des 11 gouvernements au pays qui est essentiellement à blâmer, n'assume pas la lourde part du fardeau dont sont accablés les consommateurs du pays par suite de cet échec. C'est aussi clair que le fait que l'annonce d'aide fédérale en matière de chauffage n'est pas un nouveau et grand déblocage dans la compassion d'Ottawa. Il est injuste et trompeur de dire que l'annonce représente une attitude nouvelle et améliorée face à l'aide aux Canadiens nécessiteux. Le Régime d'assistance publique du Canada assume déjà 50 p. 100 des frais dans ce domaine. A la page 8 du rapport de 1970-1971 du Régime, on lit:

Les principaux frais d'assistance auxquels le gouvernement fédéral peut participer en vertu du Régime ont trait aux besoins fondamentaux qui comprennent, selon la définition qu'en donne la loi, la nourriture, le logement, l'habillement, le chauffage, les services d'utilité publique, etc.

Et plus loin:

Dans le cas d'autres biens essentiels comme le logement, le chauffage et des services d'utilité publique, les allocations correspondent généralement à ce que la personne doit effectivement payer pour se les procurer... Le Régime est conçu pour favoriser l'instauration de mesures d'assistance publique pour toute personne dans le besoin, quelle que soit la cause de ce besoin.

Le rapport parle de «chauffage» en beaucoup d'autres endroits. C'est un travestissement déplorable de la vérité que de proclamer aux citoyens canadiens que le gouvernement du Canada acceptait de nouvelles responsabilités, montrait la voie ou faisait preuve d'un souci nouveau pour le sort des nécessiteux au pays. Il y a des mois, j'avais dit que, devant le coût de la vie qui montait en flèche et les fardeaux accrus que cela représentait pour les pauvres, le gouvernement fédéral devrait faire davantage aux termes du Régime d'assistance publique du Canada. J'avais sug-

Ajournement

géré qu'il porte sa part de 50 p. 100 à 75 p. 100. C'était une proposition très valable avant la pénurie de combustible. Elle est encore plus nécessaire actuellement. Je ne peux pas non plus imaginer qu'il y ait une province qui ne le veuille pas ou qui ne soit pas pressée d'accepter une telle modification des structures du Régime d'assistance publique du Canada, et j'aimerais entendre la déclaration du ministre à cet égard.

La mauvaise gestion de l'économie nationale par le gouvernement actuel a permis aux maux conjugués que sont l'inflation et le chômage de s'intensifier librement au Canada. Le gouvernement fédéral devrait participer pleinement aux efforts pour atténuer les incidences de l'inflation et du chômage sur le grand nombre de pauvres qu'il y a au Canada. Il est très facile d'envoyer des télégrammes aux gouvernements provinciaux et de leur répéter ce qui saute aux yeux, comme par exemple, que le Régime d'assistance publique du Canada peut être utilisé pour aider les nécessiteux à payer le prix plus élevé du combustible. Un nouveau partage du fardeau financier serait plus utile et plus approprié. L'augmentation du coût du combustible se fera plus durement sentir dans les cinq provinces de l'Est. Ce sont ces mêmes provinces qui éprouveront le plus de difficulté à financer 50 p. 100 des frais du Régime d'assistance publique du Canada. Pour alléger leur fardeau et pour qu'il y ait plus d'égalité dans tout le Canada, nous devons adopter une nouvelle attitude et de nouvelles résolutions en matière d'assistance. En somme, nous avons besoin d'une nouvelle formule. Les télégrammes et les émissions de télévision semblent impressionnants, mais par eux-mêmes ils contribueront très peu à aider les centaines de milliers de Canadiens pour lesquels l'hiver s'annonce froid.

Je répète la plainte que j'ai formulée il y a quelques mois, et qu'ont formulée également d'autres députés au sujet de l'urgence actuelle, à savoir que le gouvernement en était responsable. Il devrait reconsidérer et renforcer ses politiques. Si le ministre répond, peut-être nous donnera-t-il l'assurance que le bill C-211 qui a été retardé sera présenté immédiatement.

● (2210)

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec intérêt les commentaires du député qui sont une aussi bonne comédie que les larmes de crocodile qu'il a versées sur l'attitude du gouvernement à l'égard des pauvres. Tout son raisonnement n'a rien à voir avec le sort des pauvres mais tente plutôt de nous forcer à verser plus d'argent à certains gouvernements provinciaux pour faire marcher leur régime d'assistance sociale.

Je ne peux que rappeler que le ministre des Finances (M. Turner) à son dernier budget, a octroyé plus de 200 millions de dollars en paiements de péréquation aux provinces qui en avaient besoin. Au lieu d'être témoin de ces larmes de crocodiles, j'aimerais savoir ce que le député connaît vraiment de la situation. Peut-être qu'il aimerait savoir que pour ce qui est de l'Île-du-Prince-Édouard, je viens de recevoir un télégramme du ministre responsable indiquant que cette province où, d'après le député, on ne fait rien pour soulager le sort des pauvres, a relevé de 10 p. 100 en octobre toutes les prestations d'assurance sociale et que les taux seront également rajustés en janvier.

Quand le député prétend que la province n'est pas en mesure de remplir ses tâches et responsabilités, je crois qu'il sous-estime grandement la situation réelle et les réalisations dans tout ce domaine pour lequel il invente tant d'histoires.